



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

6 avril 2017

Journée du réseau valaisan d'intervention contre les violences domestiques

(IVS).- Au cours de cette 4^{ème} rencontre du réseau valaisan d'intervention contre les violences domestiques, organisée par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, environ 120 spécialistes se sont réunis pour traiter de l'accompagnement des auteur-e-s. Cette nouvelle mesure a été rendue possible en Valais avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 de la loi sur les violences domestiques.

En 2016, les centres LAVI (aide aux victimes d'infractions) ont reçu 463 victimes de violences domestiques et la Police a recensé 428 prévenus, soit plus d'une situation de violence domestique par jour.

Pour enrayer le cycle des violences domestiques et aider durablement les victimes, le travail avec les auteur-e-s est capital. Différents spécialistes de la recherche et du terrain ont apporté leur éclairage sur cette problématique. Suzanne Lorenz Cottagnoud, professeure à la HETS HES-SO Valais/Wallis, a démontré l'importance de responsabiliser les auteur-e-s tout en les aidant à développer certaines de leurs compétences. Lionello Zanatta, directeur de l'association EX-Pression a partagé l'expérience fribourgeoise en la matière. L'organisme récemment mandaté dans le Valais romand pour ce travail s'est présenté, à savoir : SOS violences domestiques / AEMO Valais romand - 079 158 26 41 - sosviolencesdomestiques@aemo-valais.ch

L'après-midi, des ateliers ont permis un partage des points de vue entre les participant-e-s.

Annexe : programme

Différents intervenants de la journée seront disponibles sur place durant la pause de midi pour répondre aux questions éventuelles.

Des informations complémentaires pourront être obtenues auprès d'Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'OCEF; ou d'Ursula Stuedi, collaboratrice scientifique de langue allemande.

